

DACP

REF : DACP2016020

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Dotation Politique de la Ville pour l'année 2016. Autorisation de demande de subvention et approbation de l'enveloppe prévisionnelle pour l'année 2016. Approbation du plan de financement prévisionnel.

EXPOSE :

Créée par l'article 107 de la loi de finances pour l'année 2015, la Dotation Politique de la Ville (DPV) a remplacé la Dotation de Développement Urbain (DDU) et bénéficie à des villes particulièrement défavorisées.

Une circulaire a récemment été adressée aux Préfets afin de notifier la liste des communes des départements éligibles à cette dotation.

Les communes éligibles à cette dotation doivent avoir bénéficié, au préalable, de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU), avoir une proportion de la population en ZUS supérieure à 20% et enfin bénéficier d'un programme de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Elles sont ensuite classées selon un indice synthétique combinant trois critères : potentiel financier, nombre de bénéficiaires d'aides au logement, revenu moyen par habitant.

Ainsi, par courrier du 18 juillet 2016, la préfecture de la Seine-Saint-Denis a informé la ville de son éligibilité à la DPV pour l'année 2016.

Dans le cadre de cette dotation, la ville sollicite un montant de 1 499 584,84 €. Cette somme peut être utilisée sur une ou plusieurs opérations, pour financer de l'investissement comme du fonctionnement (y compris les charges de frais de personnel, sous réserve qu'ils soient rattachés à des actions prévues dans les contrats de ville).

Pour être éligibles, les projets doivent respecter plusieurs critères dont notamment :

- être situés sur le territoire de la commune éligible à la DPV,
- conformément au décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 et à l'article L.1111-10 du CGCT tel que modifié par la loi du 16 décembre 2010, la commune doit respecter le seuil de 80% de subventions publiques et participer au minimum à 20% des dépenses liées à l'opération.

Dans le cadre de la DPV, le financement se fait sur la base du montant hors taxes de l'opération.

Pour rappel, la DPV 2015 a été répartie sur les six opérations suivantes :

- Acquisition des terrains d'assiette pour la construction du 6ème collège de la ville ;
- Création d'un pôle santé-solidarité ;
- Travaux de rénovation des Laboratoires d'Aubervilliers ;
- Travaux de réaménagement du Centre Dramatique National « Théâtre de la Commune » concernant le pavillon du square ;
- Acquisition d'un bus santé ;
- Rénovation de deux classes du centre aéré George Sand à Piscop.

Cette année, il est proposé au Conseil Municipal de répartir la DPV sur les dix opérations suivantes, sous réserve de leur validation définitive par la Préfecture :

- 1) Remplacement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire Victor HUGO / BALZAC (phase 1) 152 743,78 € demandés ;
- 2) Remplacement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire Victor HUGO / BALZAC (phase 2) 184 800,00 € demandés ;
- 3) Rénovation de la terrasse du Groupe Scolaire Firmin GÉMIER / Gérard PHILIPPE 91 197,27 € demandés ;
- 4) Remplacement des menuiseries extérieures du Gymnase Guy MOQUET (phase 1) 16 138,15 € demandés ;
- 5) Remplacement des menuiseries extérieures du Gymnase Guy MOQUET (phase 2) 50 326,97 € demandés ;
- 6) Réfection des planchers des classes 9 et 10 de l'école élémentaire Jean JAURES du Groupe Scolaire Paul BERT 96 000,00 € demandés ;
- 7) Travaux relatifs au 5^{ème} fauteuil dentaire et à la création d'une salle de stérilisation de la Ville 57 666,67 € demandés ;
- 8) Mise en place d'un jardin pédagogique intergénérationnel (action de fonctionnement) 9 712,00 € demandés ;
- 9) Acquisition des terrains pour la construction du 7^{ème} Collège de la Ville (phase 1) 500 000,00 € demandés ;
- 10) Rénovation de la couverture – isolation - éclairage du Groupe Scolaire Jules VALLES / VARLIN (phase 2) 341 000,00 € demandés.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la Maire à demander au Préfet une subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville 2016, ainsi que la répartition de cette dotation sur les dix opérations susvisées et d'approuver l'enveloppe ainsi que le plan de financement prévisionnels, ce dernier étant annexés au présent rapport.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2016020

Signataire : MC/ED

OBJET : Dotation Politique de la Ville pour l'année 2016. Autorisation de demande de subvention et approbation de l'enveloppe prévisionnelle pour l'année 2016. Approbation du plan de financement prévisionnel.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi de finances n°2014-1654 du 29 décembre 2014 pour 2016 concernant l'inscription des actions éligibles dans le cadre de la programmation du contre ville notamment ;

Vu le budget communal ;

Considérant que la ville d'Aubervilliers est éligible à la Dotation Politique de la Ville pour l'année 2016, il convient de répartir cette subvention sur dix opérations ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à solliciter auprès du Préfet l'attribution d'une subvention d'investissement au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) 2016,

APPROUVE le montant de l'enveloppe prévisionnelle s'élevant à 1 499 584,84 €,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

AUTORISE la Maire à demander une répartition de la DPV sur les dix opérations suivantes :

- 1) Remplacement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire Victor HUGO / BALZAC (phase 1) 152 743,78 € demandés ;
- 2) Remplacement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire Victor HUGO / BALZAC (phase 2) 184 800,00 € demandés ;
- 3) Rénovation de la terrasse du Groupe Scolaire Firmin GÉMIER / Gérard PHILIPPE 91 197,27 € demandés ;

- 4) Remplacement des menuiseries extérieures du Gymnase Guy MOQUET (phase 1) 16 138,15 € demandés ;
- 5) Remplacement des menuiseries extérieures du Gymnase Guy MOQUET (phase 2) 50 326,97 € demandés ;
- 6) Réfection des planchers des classes 9 et 10 de l'école élémentaire Jean JAURES du Groupe Scolaire Paul BERT 96 000,00 € demandés ;
- 7) Travaux relatifs au 5^{ème} fauteuil dentaire et à la création d'une salle de stérilisation de la Ville 57 666,67 € demandés ;
- 8) Mise en place d'un jardin pédagogique intergénérationnel (action de fonctionnement) 9 712,00 € demandés ;
- 9) Acquisition des terrains pour la construction du 7^{ème} Collège de la Ville (phase 1) 500 000,00 € demandés ;
- 10) Rénovation de la couverture – isolation - éclairage du Groupe Scolaire Jules VALLES / VARLIN (phase 2) 341 000,00 € demandés.

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

Adjoint délégué
Fethi CHOUDER



Adjoint délégué
Fethi CHOUDER